

Partie 6

UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE FAVORABLE



LES ENJEUX DE L'EMPLOI LIÉS AU CONTEXTE MÉTROPOLITAIN

UNE CROISSANCE DE L'EMPLOI SOUTENUE

En 2018, le territoire d'Estuaire et Sillon compte 11 800 emplois publics et privés. Entre 2008 et 2018, ce nombre a augmenté de 18 %, soit un rythme de progression supérieur à celui de 12,5 % mesuré en Loire-Atlantique, tout comme celui des territoires voisins : Région de Blain (6 %), Saint-Nazaire Agglomération (9,6 %), Pont-Château - Saint-Gildas-des-Bois (15 %) et Nantes Métropole (15,4 %). Seul le territoire d'Erdre et Gesvres a connu une croissance plus forte : 20,6 % sur la même période.

Les dernières données disponibles de 2020, focalisées sur l'emploi salarié privé, ne font que confirmer le rythme de progression soutenu. Comptant plus de 9 000 emplois privés sur le territoire en 2020, la croissance depuis 2017 a été de 9,6 %, bien au-dessus des 3,5 % mesurés dans le département ; une augmentation qui fait d'Estuaire et Sillon la deuxième intercommunalité la plus dynamique de Loire-Atlantique derrière Erdre et Gesvres (10,3 %) [graphique : évolution de l'emploi salarié privé de 2006 à 2020].

Cette croissance accélérée de l'emploi résulte de plusieurs effets conjugués. Tout d'abord, le territoire d'Estuaire et Sillon profite de sa situation géographique en périphérie de la métropole nantaise. Par effet d'entraînement le territoire métropolitain engendre une logique de co-développement avec les territoires situés dans son environnement. Plus que d'être une situation propre à chaque métropole, cet effet d'entraînement, dont profite Estuaire et Sillon, constitue une caractéristique propre à seulement trois métropoles françaises : Lyon, Aix-Marseille et Nantes¹⁶.

¹⁶ : BRUNETTO Marc, CARRE Denis, LEVRATTO Nadine, TESSIER Luc, 2017, Analyse du lien entre les métropoles et les territoires avoisinants.

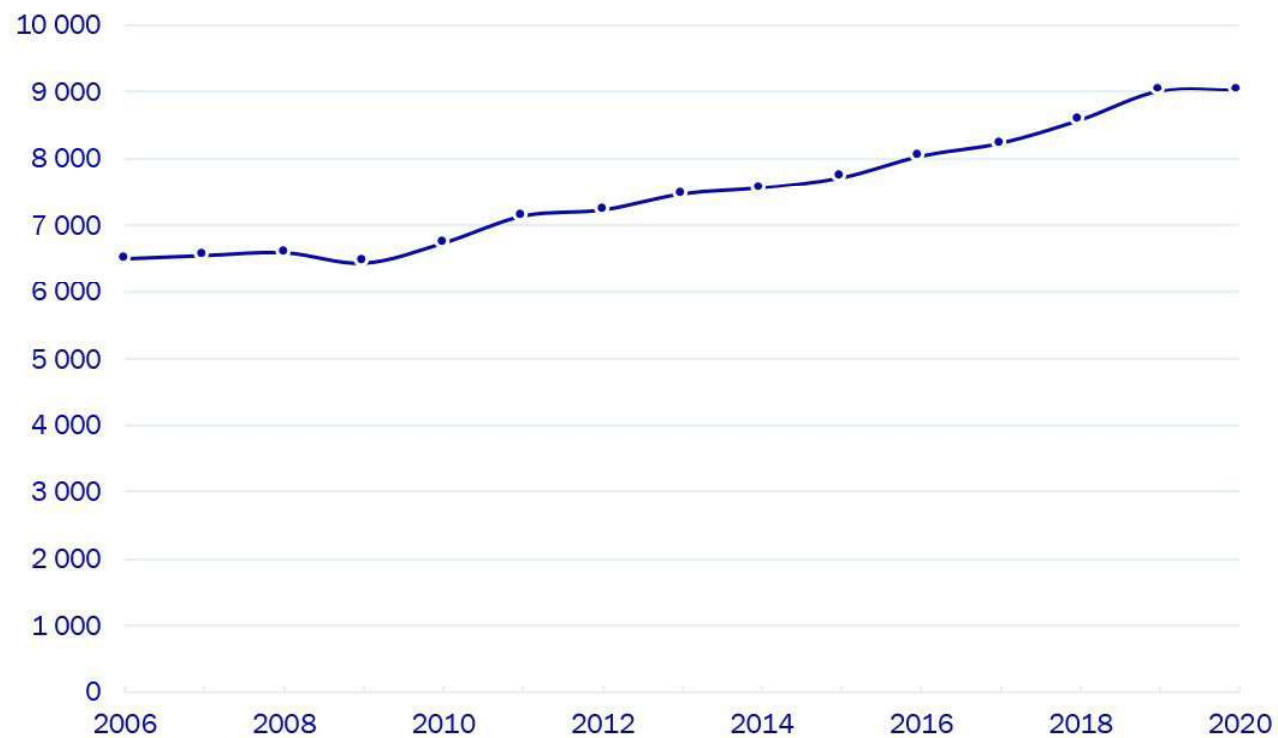
Autres éléments contributeurs à la croissance des emplois, des facteurs macroéconomiques à l'instar de la baisse des taux d'intérêt encourageant les investissements dans les entreprises ou la dépréciation de l'euro au milieu des années 2010 favorisant les exportations.

LES ENJEUX IDENTIFIÉS

- Maintenir la capacité de production d'emploi sur le territoire.
- Tirer parti de son positionnement géographique et maîtriser son développement économique.

GRAPHIQUE**Évolution de l'emploi salarié privé de 2006 à 2020**

Source : acoss, 2020

**Nombre d'emplois
salariés privés**

Cette croissance a été portée par une diversité de secteurs mais celui du transport (hors logistique), et plus précisément le transport de passagers, se distingue par sa dynamique à court et à long termes ; en proportion, il s'agit du secteur le plus créateur d'emplois sur le territoire d'Estuaire et Sillon [graphique : dynamique de l'emploi salarié privé à court et long termes en naf 21- 2011 à 2020]. Pour autant cette croissance est à pondérer car la création de ces emplois reflète la vitalité d'une entreprise de transport de personnes en situation de handicap, dont le siège social se situe à Saint-Étienne-de-Montluc. Selon une logique de rattachement au siège, tous les salariés français sont affectés et comptabilisés sur ce site sans pour autant qu'ils y travaillent au quotidien.

La construction, le commerce de détail ou la logistique se distinguent aussi pour leur contribution positive sur le territoire. À l'inverse, le secteur de la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air intimement lié à la centrale de Cordemais connaît un recul du nombre d'emplois à court comme à long terme. La contribution négative du secteur de l'hébergement et restauration au cours des trois dernières années est à mettre en perspective avec les difficultés de ce secteur en 2020 à l'occasion des conséquences économiques de la crise de la covid-19.

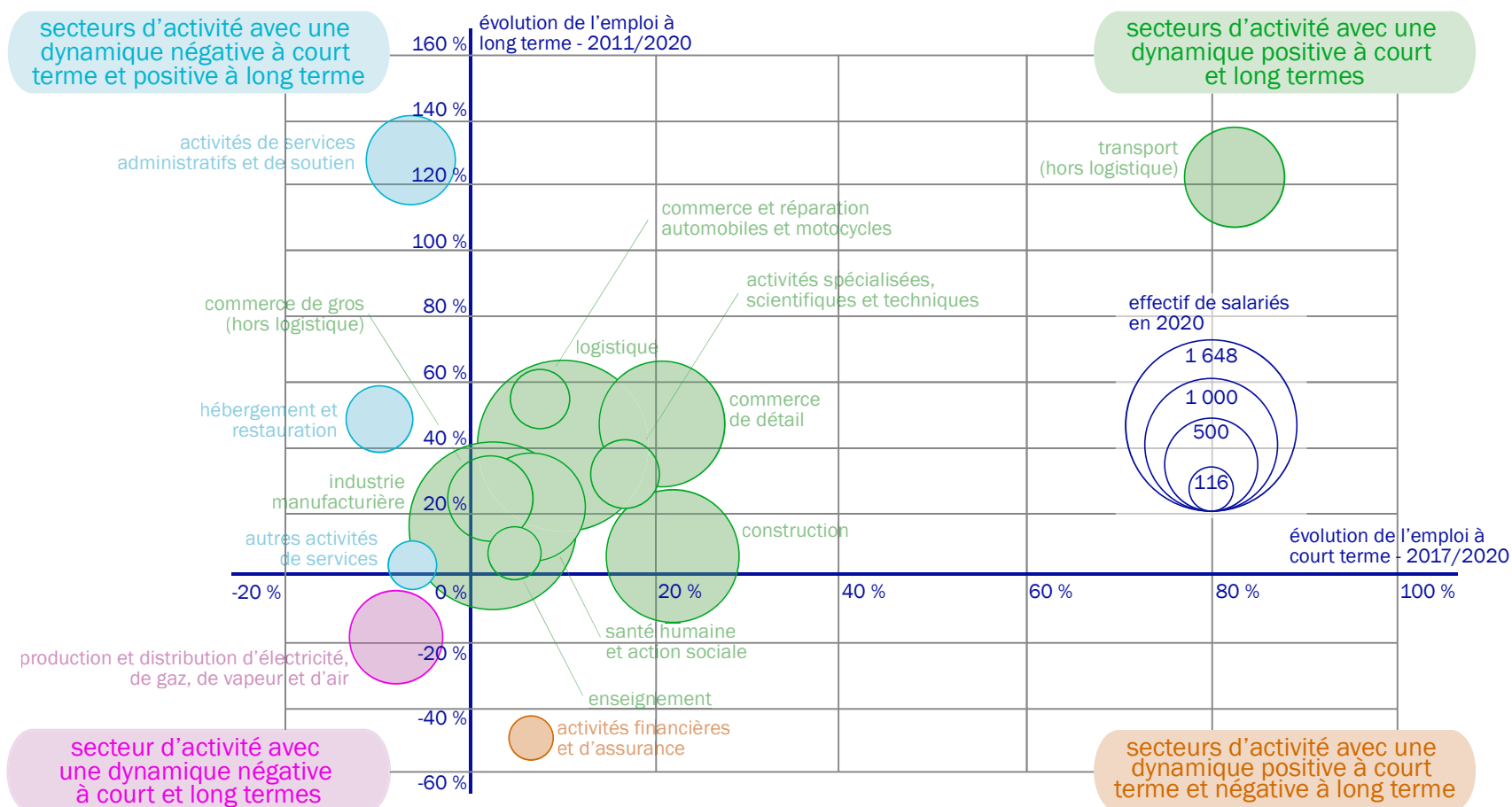


Vue aérienne St-Étienne-de-Montluc ©ArnaudDréan

GRAPHIQUE

Dynamique de l'emploi salarié privé à court et long termes en naf 21- 2011 à 2020

Source : acoss, 2020



Note de lecture : pour chaque secteur, les cercles sont proportionnels au nombre d'emplois en 2020. Chacun de ces secteurs est localisé dans un repère en fonction de l'évolution de l'emploi entre 2017 et 2020 (axe horizontal) et de l'évolution de l'emploi entre 2011 et 2020 (axe vertical). En fonction de ces trajectoires à court et long termes, chaque secteur se positionne dans un des quatre quadrants du graphique distingué par les quatre couleurs différentes.

Par exemple, le nombre d'emplois dans le commerce de détail a cru de 20,7 % entre 2017 et 2020 et de 47,3 % entre 2011 et 2020 ; une évolution positive à court et long termes qui le place dans le quadrant supérieur droit.

EMPLOIS VS RÉSIDENTS, UNE STABILISATION EN COURS

À côté de la croissance des emplois mesurée à 18,0 % entre 2008 et 2018, la croissance de la population active résidente a été plus lente : 15,7 % sur la même période. La différence de plus de deux points stabilise l'indicateur de concentration des emplois (cf définition dans l'encart ci-contre) qui s'était érodé jusqu'en 2008.

Sur le territoire d'Estuaire et Sillon, l'indicateur s'établit aux environs de **65 emplois pour 100 actifs résidents et qualifie la fonction résidentielle** du territoire à l'opposition de Nantes métropole ou de Saint-Nazaire Agglomération, les pôles d'emploi à proximité immédiate. **Toutefois, la stabilisation de l'indicateur de concentration des emplois certifie la vitalité de la dynamique économique à l'appui d'un tissu entrepreneurial en expansion** [tableau : indice de concentration de l'emploi].

À l'exception de Nantes Métropole et de Saint-Nazaire Agglomération, les territoires voisins d'Estuaire et Sillon sont prioritairement résidentiels. Parmi eux, Estuaire et Sillon présente un indicateur de concentration des emplois des plus hauts ; seul celui de la Région de Blain est plus élevé tandis que celui d'Erdre et Gesvres atteint les 50 %. [graphique : indice de concentration de l'emploi – échelle intercommunale]

À l'échelle communale, le territoire d'Estuaire et Sillon est traversé par des déséquilibres marqués. Les communes présentent toutes un déficit d'emplois au regard de la population active résidente. Saint-Étienne-de-Montluc, Savenay et Cordemais comptent entre 70 et 80 emplois pour 100 actifs résidents. Le déséquilibre est plus marqué à Lavau-sur-Loire, Bouée, Le Temple-de-Bretagne, La Chapelle-Launay et Quilly avec moins de 30 emplois pour 100 actifs résidents. **Seule Malville se distingue et constitue un pôle d'emploi avec 124 emplois pour 100 actifs résidents.** Cette concentration résulte de la présence de quatre Zones d'activités Economiques sur le territoire : la Croix Rouge, la Croix Blanche et dans une moindre mesure les Épinettes et le site du Liévreau. Ce phénomène devrait se renforcer avec l'extension en cours de la ZAE de la Croix-Rouge promettant l'implantation de nouvelles entreprises et l'arrivée de nouveaux salariés [graphique : indice de concentration de l'emploi – échelle communale].

L'indicateur de concentration de l'emploi qualifie la fonction de pôle d'emploi ou résidentielle d'un territoire ; inférieur à 100, il identifie la fonction résidentielle, avec d'avantage d'actifs résidents que d'emplois présents, à l'inverse, supérieur à 100, l'indicateur reconnaît la fonction de pôle d'emploi.

TABLEAU

Évolution de l'indice de concentration des emplois 1975 à 2018

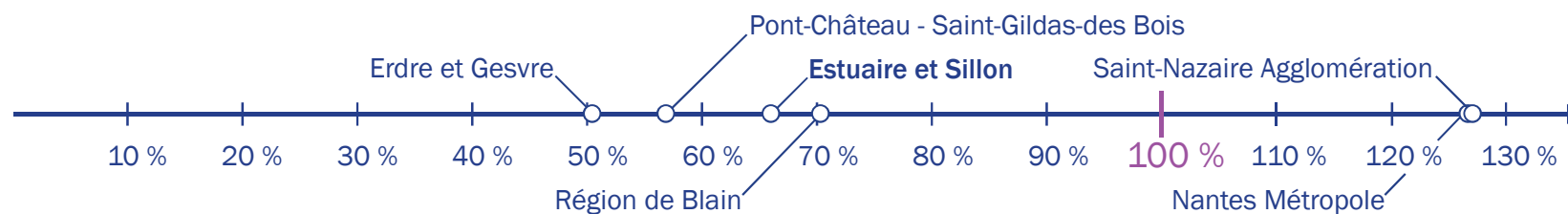
Source : recensement de la population INSEE, 1975-2018

1975	78,1 %
1982	74,2 %
1990	72,8 %
1999	69,8 %
2008	64,6 %
2013	66,1 %
2018	65,9 %

Note de lecture : inférieur à 100 : l'indicateur de concentration des emplois distingue les territoires ayant une fonction résidentielle, d'avantage d'actifs résidents que d'emplois. Supérieur à 100 : il distingue les territoires ayant une fonction de pôle d'emploi, plus d'emplois que d'actifs résidents.

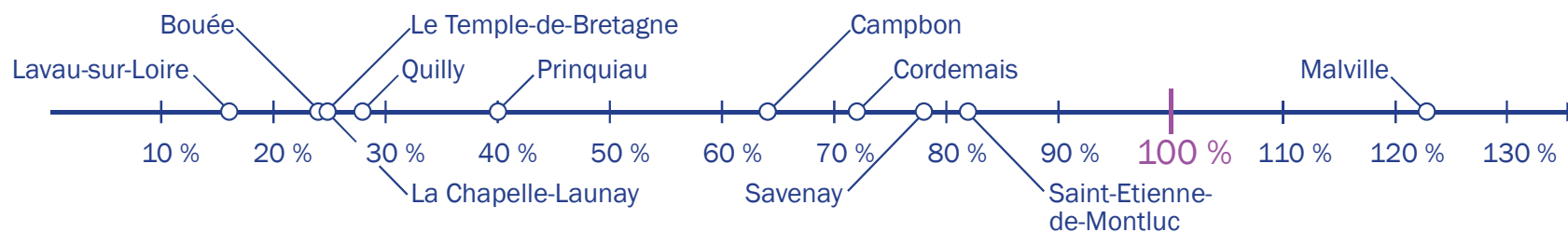
GRAPHIQUE 1 - Indice de concentration de l'emploi – échelle intercommunale

Source : recensement de la population INSEE, 2018



GRAPHIQUE 2 - Indice de concentration de l'emploi – échelle communale

Source : recensement de la population INSEE, 2018



ALLER À NANTES OU RESTER À ESTUAIRE ET SILLON : LOGIQUE DE MOBILITÉ DUALE DES RÉSIDENTS ACTIFS

La fonction résidentielle du territoire d'Estuaire et Sillon le place au centre de logiques de mobilité domicile-travail polarisées par Nantes Métropole. 41,2 % de tous les déplacements professionnels quotidiens des résidents du territoire d'Estuaire et Sillon se font vers la métropole nantaise [graphique : lieux de travail pour les actifs sortant d'Estuaire et Sillon]. Nantes constitue le principal pôle attracteur avec plus de 3 000 actifs qui y travaillent suivi de Saint-Herblain, 2 000 déplacements quotidiens. Cette attractivité couplée à la polarité exercée par des communes comme Orvault ou Couëron place Nantes Métropole comme la principale destination des mobilités domicile travail des actifs résidents d'Estuaire et Sillon.

Conjointement à cette logique de mobilité préférentielle, 30,7 % des actifs résidents travaillent sur le territoire d'Estuaire et Sillon et se déplacent donc à l'intérieur de l'intercommunalité. En retrait derrière Nantes et Saint-Herblain, Savenay attire 1 500 déplacements domicile-travail et Saint-Étienne-de-Montluc, 1 300 déplacements ; les deux communes constituent des pôles secondaires pour les actifs résidents du territoire. Dans une logique complémentaire Malville, 750 déplacements, ou encore Cordemais, 630 déplacements, génèrent aussi des dynamiques domicile-travail significatives à l'échelle du territoire d'Estuaire et Sillon.

Au total, les communes de Nantes Métropole et celles du territoire d'Estuaire et Sillon rassemblent 13 000 déplacements domicile-travail quotidiens soit plus de 70% des mobilités professionnelles des résidents actifs. Saint-Nazaire Agglomération arrive bien en retrait en attirant 13,8 % des flux avec comme principale destination Saint-Nazaire, 1 300 déplacements et Montoir-de-Bretagne, 600 déplacements [graphique : plus de 70 % des mobilités-domicile travail vers Nantes Métropole et à l'intérieur d'Estuaire et Sillon].

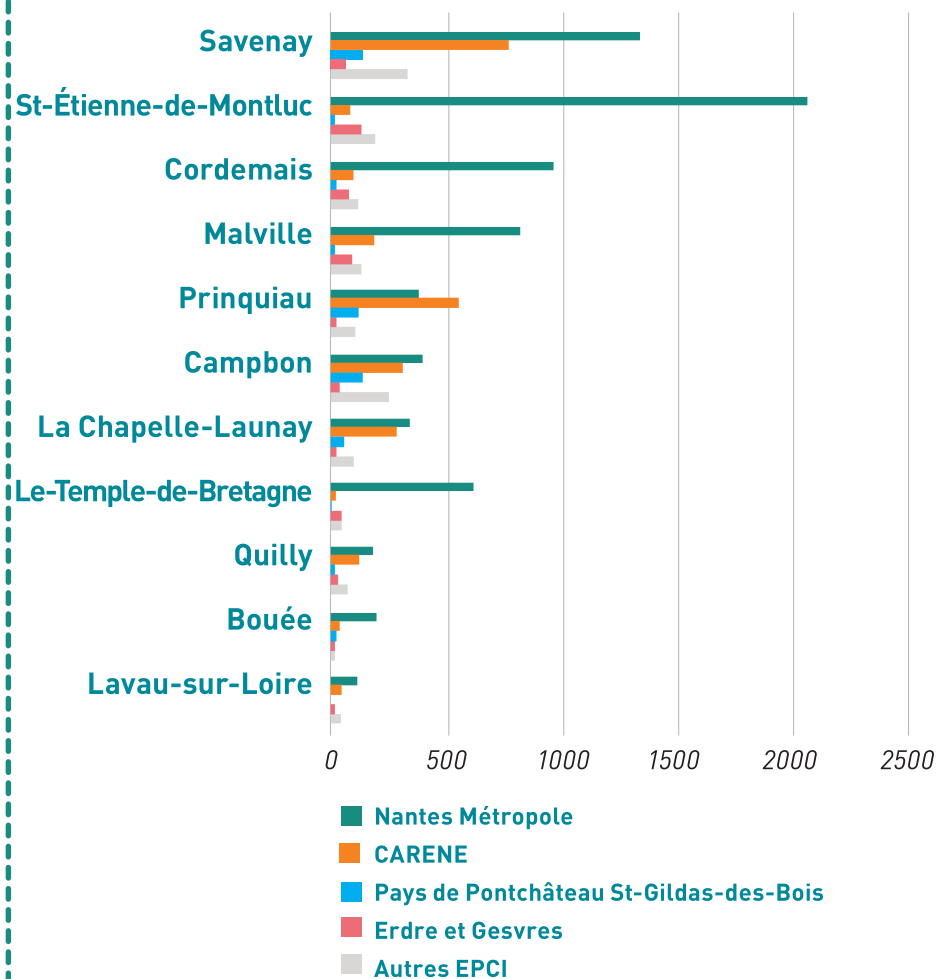
Au regard des entreprises présentes, Estuaire et Sillon constitue également un territoire de travail générant des déplacements d'actifs en sa direction. Prioritairement, il s'agit de mobilités internes car sur les 12 000 déplacements domicile-travail opérés sur le territoire, 5 000 sont effectués par des actifs résidents du territoire d'Estuaire et Sillon au sein du territoire.

Ensuite, Nantes Métropole constitue la première des intercommunalités en termes de flux émetteurs : 1 700 au total dont près de 500 déplacements depuis Nantes et 350 depuis Couëron. Selon une logique de proximité les déplacements professionnels depuis Couëron se dirigent en priorité vers Saint-Étienne-de-Montluc, la commune limitrophe. Cet effet de proximité explique d'ailleurs une majeure partie des déplacements secondaires. Depuis le Pays de Pont-Château-Saint-Gildas-des-Bois, en deuxième position des intercommunalités, les actifs proviennent majoritairement des communes limitrophes : Pont-Château, Sainte-Anne-sur-Brivet et Guenrouët. Même logique à Saint-Nazaire Agglomération, après Saint-Nazaire, les actifs proviennent de Donges et Besné, les communes les plus à l'est du territoire.

GRAPHIQUE 1

Lieux de travail pour les actifs sortant d'Estuaire et Sillon

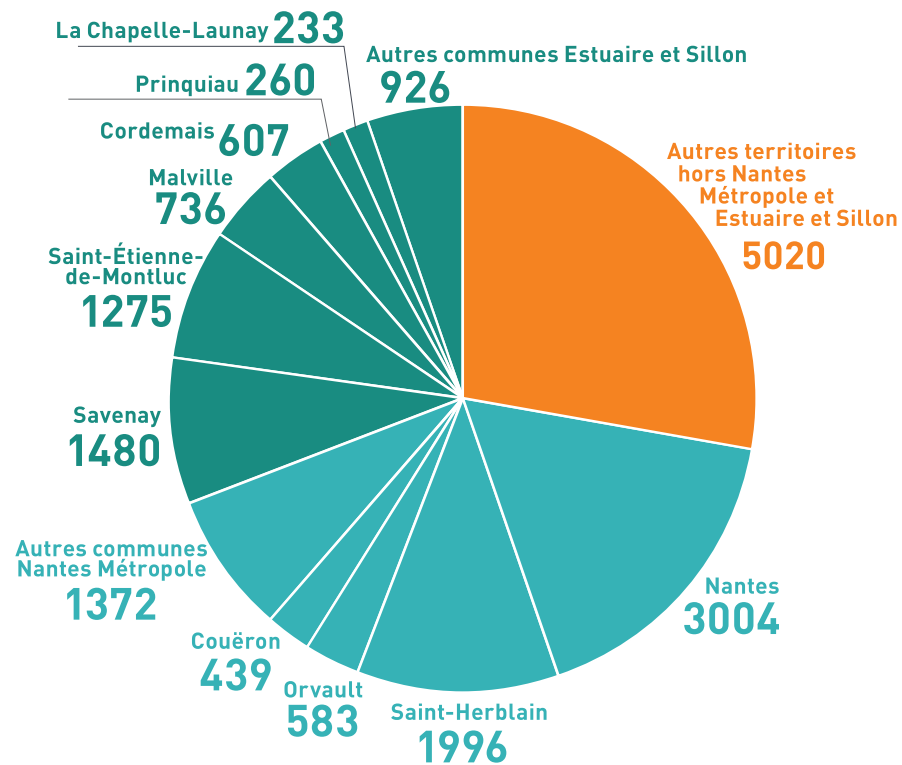
Source : INSEE, navettes domiciles-travail (2022, addrn)



GRAPHIQUE 2

Plus de 70 % des mobilités domicile-travail vers Nantes Métropole et à l'intérieur d'Estuaire et Sillon

Source : recensement de la population INSEE, 2018



LE NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI ORIENTÉ À LA BAISSÉ

Comme tous les territoires français, le nombre de demandeurs d'emploi a connu une augmentation dans le courant de l'année 2020 en raison des conséquences économiques de la pandémie de la covid-19. Avant cette rupture, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A¹⁷ se stabilisait autour de 1 200 personnes. Suite au pic de juin 2020, le nombre de demandeurs d'emploi a entamé sa décroissance en corrélation avec la reprise économique et les conséquences amoindries de la pandémie sur le fonctionnement des entreprises. Fait majeur, ce **recul engagé** se fait dans des proportions inédites. Depuis plus de trois trimestres, le nombre de demandeurs d'emploi oscille autour de la barre des **1 100 demandeurs d'emploi de catégorie A**.

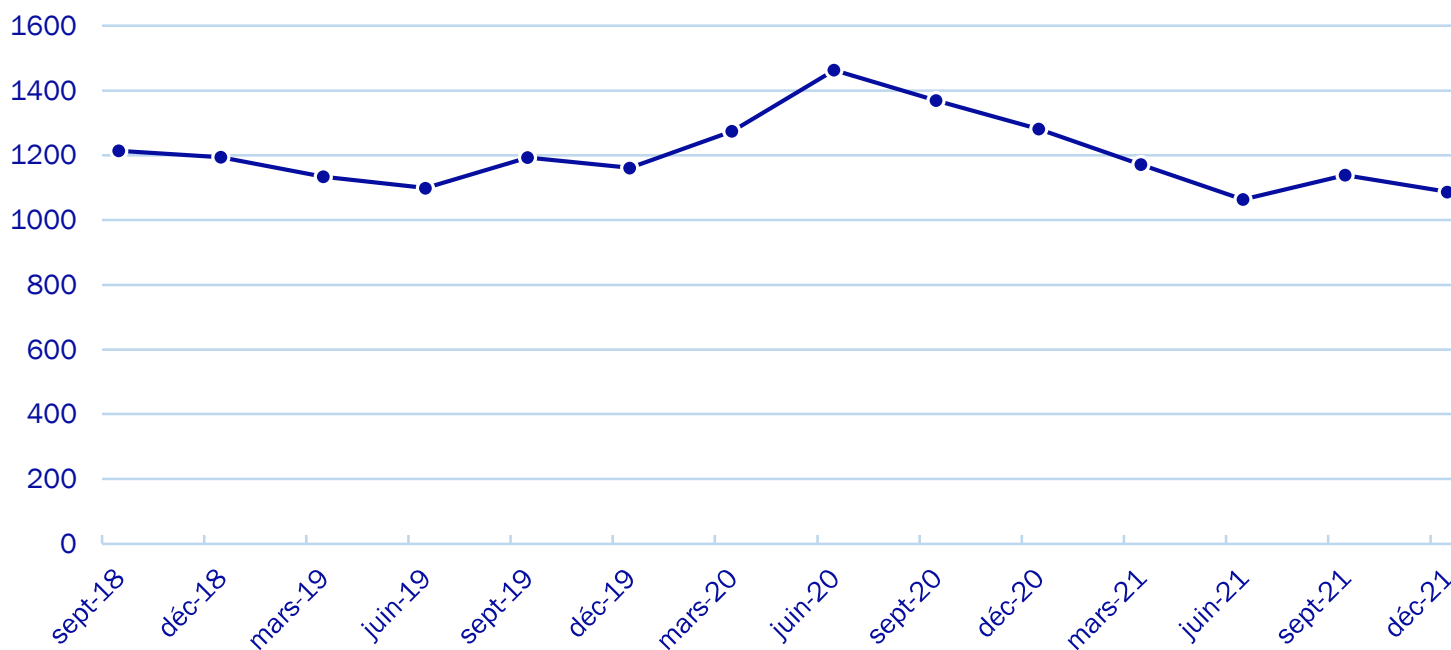
Pour apprécier le taux de chômage, il est nécessaire de changer d'échelle et d'interpréter les données disponibles sur les zones d'emploi de Saint-Nazaire et de Nantes, zones sur lesquelles le territoire d'Estuaire et Sillon se répartit. Au mois de décembre 2021, le taux de chômage est orienté à la baisse dans les deux territoires : 7,3 % à Saint-Nazaire soit une baisse de 1,8 point en un an et 6,4 % à Nantes soit une baisse de 1,2 point en un an [graphique: évolution trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi (DE) de catégorie A de septembre 2018 à décembre 2021]

¹⁷ : Catégorie qui désigne ces personnes devant accomplir des actes positifs de recherche d'emploi quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier).



GRAPHIQUE**Évolution trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi (DE) de catégorie A de septembre 2018 à décembre 2021**

Source : observatoire de l'emploi des Pays de la Loire, 2022

Nombre de DE

Note de lecture : la catégorie A comprend les personnes sans emploi, devant accomplir des actes positifs de recherche d'emploi quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier).

LA POLYVALENCE DU TISSU ÉCONOMIQUE

LOGISTIQUE ET INDUSTRIE : DIPTYQUE ÉCONOMIQUE MAJEUR

Aborder les spécificités économiques sectorielles d'un territoire suppose de considérer conjointement la part de chaque secteur d'activité dans l'emploi total, l'évolution de cette part dans le temps ainsi que le degré de spécialisation sectorielle. La prise en compte de ces trois indicateurs sur le territoire d'Estuaire et Sillon souligne la place prépondérante de deux secteurs d'activités.

La logistique¹⁸ qui regroupe sur le territoire une centrale d'achat et des transporteurs se distingue par sa croissance. À court terme, entre 2017 et 2020, le nombre d'emplois a augmenté de plus de 10,1 % tandis qu'à long terme, sur une période décennale allant de 2011 à 2020 les effectifs ont cru de près de 40,5 %. Cet essor, bien plus rapide que celui mesuré à l'échelle régionale, **fait de la logistique un secteur des plus dynamiques mais aussi un des plus importants** avec un total de plus de 1 600 salariés sur le territoire en 2020. Majeur en nombre de salariés, ce secteur l'est également par la taille des entreprises qui le constituent: la SCA Ouest et le Groupe Laure à Saint-Étienne-de-Montluc, la Samat Ouest à Prinquiau ou Lorcy à Campbon.

Indéniablement les entreprises profitent de la position stratégique du territoire d'Estuaire et Sillon à la croisée de deux axes de circulation majeurs au niveau de l'échangeur de Savenay :

- la RN 171 qui dessert la presqu'île Guérandaise et se prolonge en direction de l'axe Nantes-Rennes, la RN 137 ;
- et la RN 165 reliant Nantes au sud de la Bretagne.

En comparaison avec les Pays de la Loire, la logistique sur le territoire d'Estuaire et Sillon présente un degré de spécialisation distinctif. Pour 100 emplois au total, 18 sont liés à la logistique sur le territoire contre 6 à l'échelle régionale, soit trois fois plus.

L'industrie constitue un important secteur employeur du territoire avec près de 1 600 salariés en poste soit plus de 17,3 % des emplois. Toutefois à la différence de la logistique, l'industrie n'a pas connu d'essor marqué des emplois à court et long termes ; sa croissance a été inférieure à celle mesurée sur le territoire tous secteurs confondus. Pour autant cette situation n'est pas symptomatique d'un manque de vitalité des entreprises industrielles, elle traduit plus globalement les difficultés de recrutement et d'attractivité du secteur industriel en France mais également la transition vers l'industrie du futur (numérisation, digitalisation, robotisation et cobotisation). D'ailleurs, comparativement à l'échelle régionale ou nationale, le nombre d'emplois dans les entreprises industrielles d'Estuaire et Sillon est en augmentation depuis 2006 alors qu'il est en régression en Pays de la Loire et en Loire-Atlantique.

Le tissu industriel d'Estuaire et Sillon ne présente pas de spécialisation forte et c'est davantage la pluriactivité industrielle qui est à souligner. Fort de 500 emplois sur les 1 600 emplois au total, l'agroalimentaire constitue une filière majeure avec comme principale entreprise Tipiak implantée à Malville.

Plusieurs entreprises officient comme sous-traitantes du secteur aéronautique à l'instar de l'entreprise spécialisée dans les matériaux composites, Daher, équipementier aéronautique ou la Société de peinture industrielle travaillant pour l'aéronautique mais aussi le ferroviaire. D'autres entreprises ont en commun leur capacité à fabriquer des produits métalliques. Moins connues sur le territoire, les entreprises spécialisées dans l'électronique (cartes électroniques et circuits imprimés).

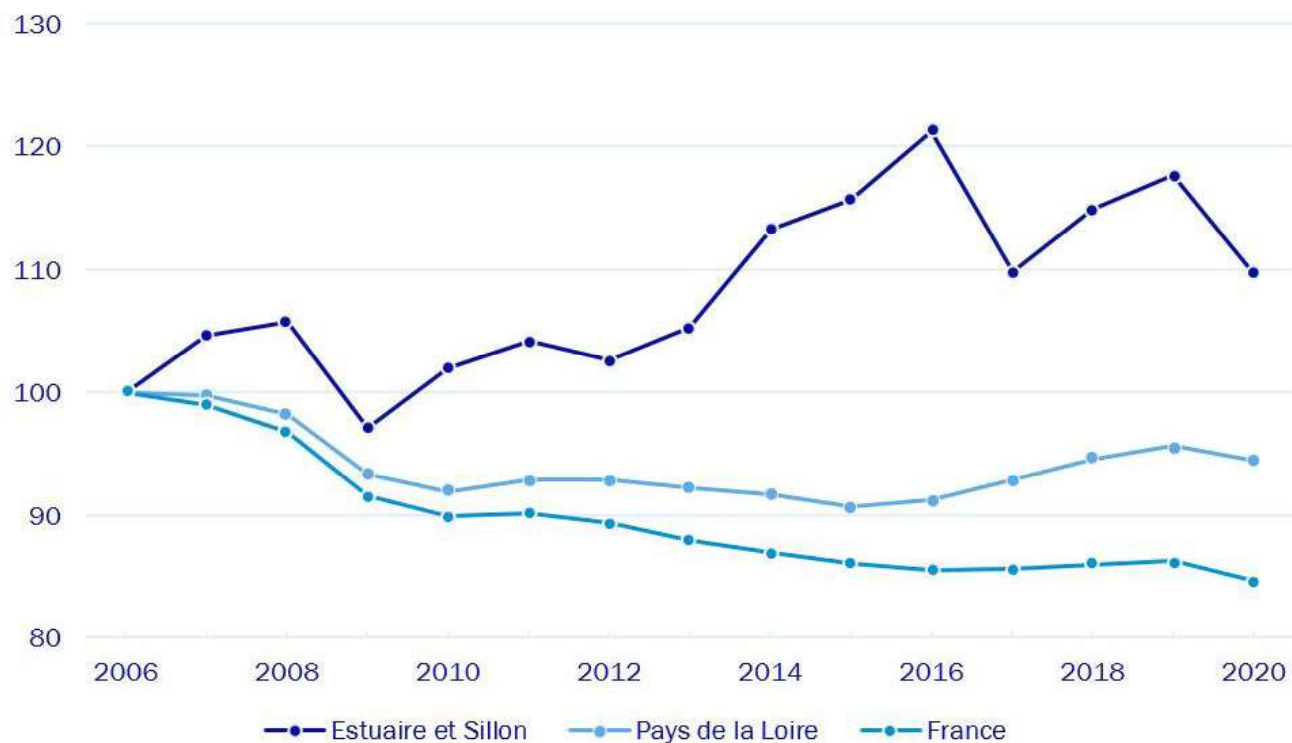
18 : Les entreprises de la logistique ne se regroupent pas que sous un seul et même code d'activité mais bien sous différents codes que l'Insee a regroupés à l'occasion d'une note sur l'étude de la logistique dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3567165>

GRAPHIQUE

Évolution trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi (DE) de catégorie A de septembre 2018 à décembre 2021

Source : observatoire de l'emploi des Pays de la Loire, 2022

Base 100



Note de lecture : la comparaison en base 100 permet de mieux suivre les évolutions temporelles en s'affranchissant des ordres de grandeur dans le but de faciliter les comparaisons entre les territoires.

CONSTRUCTION, COMMERCE ET PRODUCTION D'ÉNERGIE, DES SECTEURS SECONDAIRES CLÉS

Parmi les secteurs secondaires, la construction fait figure de secteur clé avec près de 1 000 emplois salariés privés. Sur la période décennale de 2011 à 2020, l'évolution positive du nombre d'emplois a été de 6,7 %, soit moins que la croissance globale mesurée à 26,3 %. Pour autant la dynamique à court terme de 2017 à 2020 apparaît plus favorable avec une croissance de 21,9 % contre 9,6 % tous secteurs confondus [graphique : *Dynamique de l'emploi salarié privé à court et long termes en naf 21- 2011 à 2020*]. Signe distinctif par rapport à la logistique et à l'industrie, la construction se compose d'un tissu de plus petites entreprises ; au total il y a plus de 150 entreprises ayant un effectif moyen de 7 salariés auxquelles s'ajoutent presque autant d'entreprises unipersonnelles sans aucun salarié.

Le secteur du commerce de détail, qui emploie 900 salariés en 2020, fait également figure de secteur majeur avec une dynamique de croissance remarquable [Graphique : *évolution du nombre d'emplois salariés dans le commerce de détail – 2006 à 2020*]. Avec près des deux tiers de ces emplois situés à Savenay, cette croissance est portée par la polarité commerciale de la Colleraye dont l'ouverture a commencé en 2009. Sa création coïncide avec une augmentation subite du nombre d'emplois sur le territoire ; depuis les emplois du secteur n'ont pas cessé de croître malgré la progression ralentie de 2009 à 2014 correspondant à une conjoncture moins favorable dans le secteur du commerce [graphique : *Évolution du nombre d'emplois salariés dans le commerce de détail – 2006 à 2020*]. La hausse en 2014 concorde quant à elle avec une série de nouvelles ouvertures d'enseignes dans la zone de la Colleraye afin de diversifier l'offre déjà présente (restaurants, hôtels,...).

Plus que d'être seule pourvoyeuse d'emplois, la zone commerciale de la Colleraye est également un espace contributeur au rayonnement économique du territoire qui répond tant aux besoins des habitants du territoire qu'à des consommateurs de passage sur la RN 171. Pour autant l'évasion commerciale des résidents sur le territoire d'Estuaire est forte. Que ce soit dans l'équipement de la personne, l'équipement de la maison ou la culture, les résidents effectuent leurs dépenses prioritairement à Nantes Métropole et à Saint-Nazaire Agglomération. Il semble que ce ne soit que pour le commerce alimentaire que la zone commerciale de la Colleraye capte les dépenses des habitants¹⁹.

À cette dynamique commerciale, il faut associer également celle générée par les commerces des différents centres-villes et centre-bourgs du territoire d'Estuaire et Sillon. Ces différentes centralités regroupent au total 72,0 % des locaux à potentiel commercial du territoire²⁰. L'importance de ces commerces s'apprécie moins par le nombre d'emplois que par leur rôle crucial dans l'animation économique des centralités et leur rôle social en favorisant les échanges et les relations.

En combinant l'attention portée à la zone commerciale de la Colleraye et aux commerces présents dans les centralités, Savenay, Campbon et Saint-Étienne-de-Montluc apparaissent comme les pôles commerciaux clés sur le territoire. À elles trois, ces communes concentrent près de 80,0 % des locaux à potentiel commercial du territoire²¹.

19 : CCI Nantes Saint-Nazaire, 2022, *Évaluation du potentiel commercial sur le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire*.

20 : AURAN, 2022, *Accompagnement à l'élaboration d'une stratégie de renforcement des centralités, annexe n°...*

21 : AURAN, 2022, *Accompagnement à l'élaboration d'une stratégie de renforcement des centralités*.

GRAPHIQUE

Évolution du nombre d'emplois salariés dans le commerce de détail – 2006 à 2020

Source : acoss 2020

nombre d'emplois salariés



▼ Centre ville de Savenay ©ArnaudDréan



Le dernier de ces secteurs concerne la production d'énergie ; une activité essentiellement liée à la présence de la centrale de Cordemais. Par la rareté de cette activité à l'échelle régionale, ce secteur constitue un facteur de spécialisation économique majeur du territoire d'Estuaire et Sillon [Graphique : indice de spécialisation économique source : acoss 2020]. Mis en service en 1970, la centrale de Cordemais emploie près de 400 salariés auxquels s'ajoutent plus de deux cents sous-traitants.

LES ENJEUX IDENTIFIÉS

- Maintenir la diversité du tissu économique et la capacité d'accueil des entreprises.

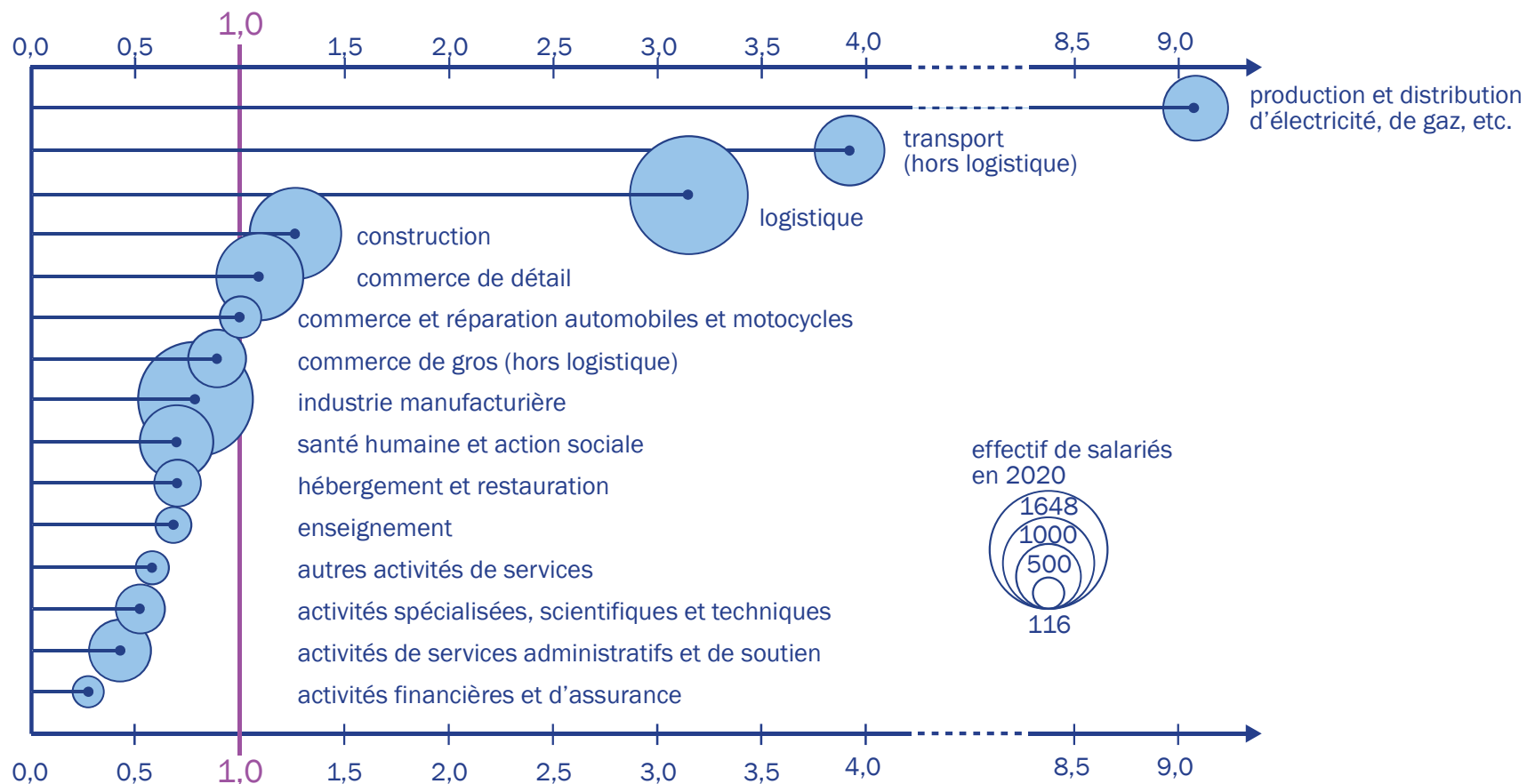


PHOTO - Centrale de Cordemais Source : ©ArnaudDréan

GRAPHIQUE

Indice de spécialisation économique

Source : recensement de la population INSEE, 2018



Note de lecture : pour chaque secteur, les cercles sont proportionnels au nombre d'emplois tandis que leur décalage vers la droite identifie la spécialisation économique. Évaluée selon un indice, la spécialisation identifie les secteurs plus présents sur le territoire d'Estuaire et Sillon par rapport à l'échelle régionale (indice de spécialisation > 1) et ceux moins présents (indice de spécialisation < 1). Plus l'indice est supérieur à 1, plus il y a une spécialisation dans le secteur considéré et inversement pour les indices inférieurs à 1. Seuls les secteurs avec plus de 100 emplois sur le territoire d'Estuaire et Sillon ont été conservés.

UNE MAJORITÉ DE PETITS ÉTABLISSEMENTS

Près de 2 400 établissements sont implantés sur le territoire d'Estuaire et Sillon. Cet écosystème entrepreneurial est essentiellement composé de petites structures. Plus de 70 % d'entre elles n'ont pas de salariés [tableau : répartition des établissements par taille et secteur d'activité]. Les établissements de cette taille sont très présents dans le secteur agricole et le commerce, la réparation d'automobiles et de motocycles. Dans une moindre mesure, nombre d'établissements de la construction et des activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités de conseils, courtage,...) sont également des structures non employeuses.

Les établissements de un à neuf salariés représentent quant à eux plus de 23 % des structures du territoire ; il s'agit prioritairement d'établissements actifs dans le secteur de la construction et le commerce, la réparation d'automobiles et de motocycles. Ces deux catégories regroupent près de 95 % de tous les établissements du territoire.

Les grands établissements de plus de dix salariés sont beaucoup plus rares sur le territoire. À l'inverse des établissements plus petits, il n'y a pas de spécialisation sectorielle évidente. Ces établissements se ventilent dans une pluralité de secteurs : commerce, réparation d'automobiles et de motocycles, industrie, construction, transports et entreposage, administration publique, enseignement, hébergement et restauration.



PHOTO
Saint-Étienne-de-Montluc

Source : ©Arnaus Dréan

TABLEAU

Répartition des établissements par taille et secteur d'activité

Source : répertoire des entreprises et des établissements, INSEE, 2018

	0 salarié		de 1 à 9 salariés		de 10 à 49 salariés		plus de 50 salariés	
	nb. d'étab.	part	nb. d'étab.	part	nb. d'étab.	part	nb. d'étab.	part
Agriculture, sylviculture et pêche	273	11,6%	33	1,4%	0	0,0%	0	0,0%
Industrie	81	3,4%	31	1,3%	11	0,5%	6	0,3%
Production et distribution d'électricité, de gaz,...	3	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets,...	1	0,0%	1	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Construction	179	7,6%	119	5,0%	13	0,6%	1	0,0%
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	242	10,2%	110	4,7%	15	0,6%	6	0,3%
Transports et entreposage	24	1,0%	15	0,6%	9	0,4%	4	0,2%
Hébergement et restauration	52	2,2%	41	1,7%	10	0,4%	0	0,0%
Information et communication	55	2,3%	10	0,4%	2	0,1%	0	0,0%
Activités financières et d'assurance	73	3,1%	20	0,8%	2	0,1%	2	0,1%
Activités immobilières	60	2,5%	4	0,2%	0	0,0%	0	0,0%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	179	7,6%	44	1,9%	7	0,3%	0	0,0%
Activités de services administratifs et de soutien	78	3,3%	23	1,0%	3	0,1%	0	0,0%
Arts, spectacles et activités récréatives	40	1,7%	30	1,3%	1	0,0%	0	0,0%
Autres activités de services	94	4,0%	42	1,8%	2	0,1%	0	0,0%
Administration publique		0,0%	1	0,0%	6	0,3%	6	0,3%
Enseignement	58	2,5%	16	0,7%	8	0,3%	4	0,2%
Santé humaine et action sociale	189	8,0%	13	0,6%	4	0,2%	5	0,2%
Total	1681	71,2%	553	23,4%	93	3,9%	34	1,4%

LECTURE SPATIALE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

UN POSITIONNEMENT SUR UN AXE STRATÉGIQUE : RN 171-RN 165

Le déploiement des activités économiques sur le territoire d'Estuaire et Sillon se fait dans un contexte de polarisation par Nantes Métropole. Ce développement ne se fait pas au détriment du territoire mais selon une logique de co-développement²². À l'inverse, l'étude de la mobilité des actifs montre que le territoire dépend moins de Saint-Nazaire Agglomération. Une situation qui ne doit pas occulter les liens entre ces territoires à l'appui des entreprises qui officient comme des acteurs sous-traitants des industries aéronautique et navale essentiellement implantées à Saint-Nazaire Agglomération.

Affichant des liens de nature différenciés entre Nantes métropole et Saint-Nazaire Agglomération, le territoire d'Estuaire et Sillon se situe pour autant dans une situation stratégique. Il se positionne comme un relai qui profite d'une situation géographique à l'intersection d'axes routiers majeurs la RN 171 qui se prolonge en RN 137 et la RN 165.

Ce positionnement a largement contribué à la structuration de l'offre foncière du territoire. L'essentiel des ZAE d'Estuaire et Sillon se localise le long de la RN 171. Pour les entreprises et les commerces, cette proximité offre une accessibilité et une qualité de desserte majeure pour livrer les clients, pour accéder au marché ou pour faire venir des consommateurs dans les enseignes.

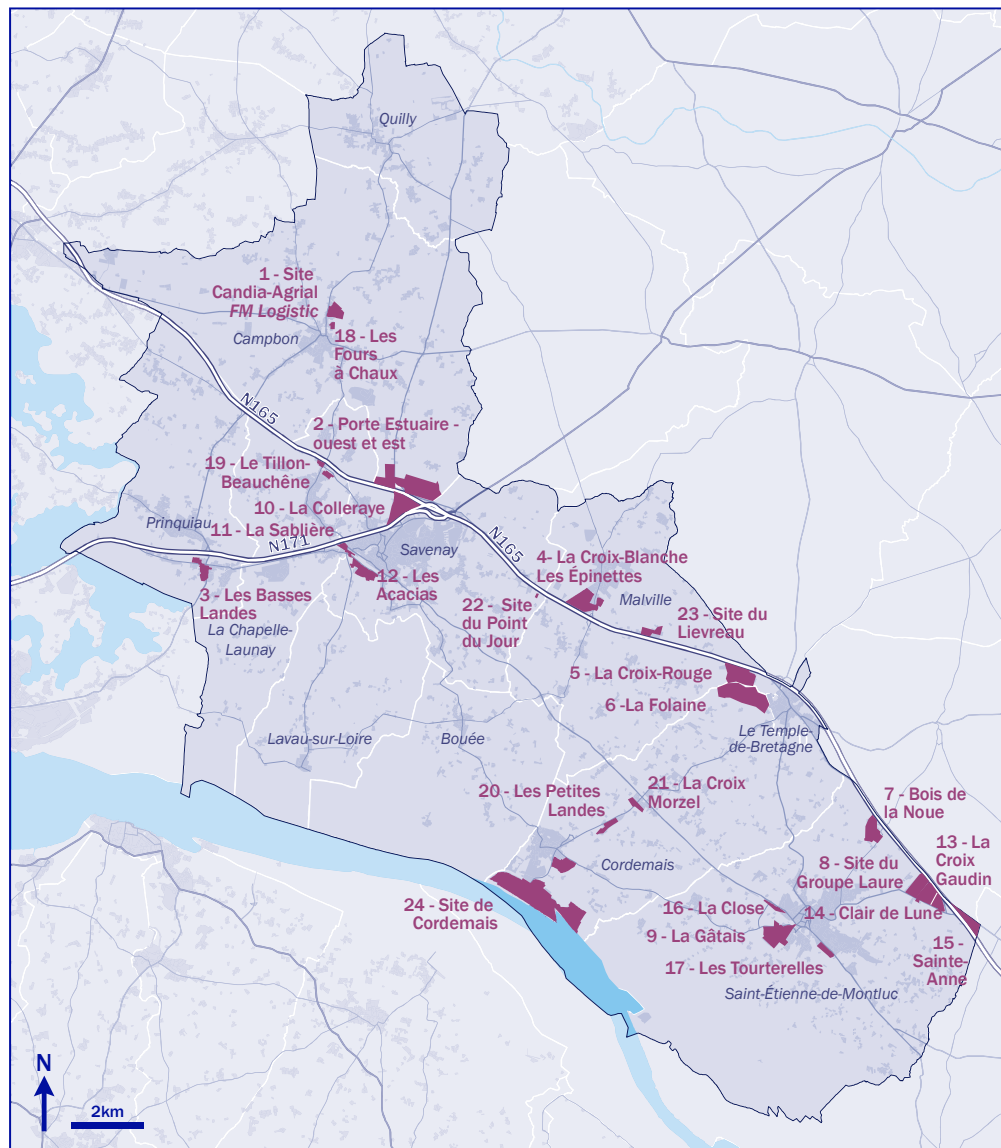
En plus d'un emplacement stratégique sur un plan économique, la RN 171 officie comme une vitrine pour valoriser et donner à voir les entreprises qui sont implantées en limite de cet axe de communication. Deux grands groupes mobilisent à ce titre

leur « front parcellaire » en bordure de la RN 171 au service de leur image. Pour l'intercommunalité, cette valorisation constitue aussi un atout pour présenter et affirmer la qualité des ZAE. Sur cet axe se jouent alors autant des questions d'accessibilité et d'ouverture au marché des entreprises que des questions d'image pour valoriser la qualité du foncier économique de tout le territoire.

LES ENJEUX IDENTIFIÉS

- **Considérer le positionnement géographique du territoire comme une richesse à exploiter pour contribuer à la construction d'un projet de développement interterritorial.**

22 : BRUNETTO Marc, CARRE Denis, LEVRATTO Nadine, TESSIER Luc, 2017, Analyse du lien entre les métropoles et les territoires avoisinants.



CARTE

Localisation stratégique des ZAE le long des axes de communication

Source : répertoire des entreprises et des établissements, INSEE, 2018.

TRAVAILLER L'OFFRE COMMERCIALE DES CENTRALITÉS

Pour toutes les communes du territoire d'Estuaire et Sillon, le maintien voire le développement d'une offre commerciale de proximité dans leur centralité constitue une priorité. La présence des commerces dans le cœur de la commune est autant un gage de services aux habitants que d'animation pour le territoire. **Le développement de ces commerces de proximité est d'ailleurs devenu une ambition intercommunale qui a amené le territoire à vouloir stopper l'extension des polarités commerciales périphériques.** Afin d'accompagner cette ambition d'action concrète, il a d'ores et déjà été acté qu'il n'y aurait pas de nouvelle tranche sur la zone commerciale de La Colleraye.

Toutefois, l'enjeu du développement d'une offre de commerces de proximité se traduit différemment selon les spécificités communales. Portées notamment par leur dynamisme démographique, Savenay et Saint-Étienne-de-Montluc s'engagent dans le renforcement d'une offre commerciale diversifiée propre aux centres-villes. À Savenay, cette ambition est soutenue par des projets d'ampleur à l'instar de la révision des halles situées en plein centre.

Malville, Campbon, Prinquiau et Le Temple-de-Bretagne s'attachent à améliorer la visibilité et la lisibilité de l'offre pour les clients.

À Quilly, Bouée, Lavau-sur-Loire, la Chapelle Launay et Cordemais, l'important de maintenir ou créer un minimum d'activité commerciale pour renforcer la centralité.

L'AGRICULTURE : UNE PLACE IMPORTANTE MAIS EN RECUL

ESTUAIRE ET SILLON, UNE POSITION FORTE AU SEIN D'UNE GRANDE RÉGION AGRICOLE

Historiquement, Estuaire et Sillon constitue un territoire agricole reconnu et qui a constitué un socle fort de son activité économique (cf chapitre : *Du Moyen Âge au XIX^e siècle : une histoire plurielle autour de la Loire*). Plus globalement, le territoire prend place au sein d'une région, les Pays de la Loire, qui est une des places importantes du territoire Français en matière d'activité agricole, portée notamment par l'élevage qui constitue son activité majeure. Ainsi, elle se situe au 4^{ème} rang des régions agricoles françaises en chiffre d'affaire, elle est aussi la 2^{ème} région avicole de France et représente près du quart de la production nationale. Enfin elle se place à la 2^{ème} place en matière d'élevage porcin (11% du cheptel Français).

La région bénéficie aussi d'une grande diversité de production végétale : horticulture, arboriculture, maraîchage, production de plantes médicinales et à parfum.

Cette diversité et ce poids des productions ont notamment permis l'essor d'une industrie agroalimentaire relativement puissante sur le territoire, représentant un chiffre d'affaire en 2018 de 13,4 milliards d'€ dont 1,25 milliards liés à l'export.

La région est également un territoire engagé dans des démarches de qualité. En 2019, on dénombre 25% des exploitations engagées dans un signe officiel de qualité et près de 159 produits « certifiés » (AOP/AOC, IGP, Label Rouge, STG).

L'agriculture biologique est également en plein essor, 15% des exploitations ligériennes étant certifiées, représentant 11,3% de la surface agricole régionale. Rien qu'entre 2019 et 2020, ce sont plus de 19000 ha qui ont été passés en agriculture biologique. Les conversions se poursuivent à un rythme soutenu puisque les estimations prévoient entre 320 et 350 exploitations supplémentaires converties, soit entre plus de 18 000 et 21 000 ha.

La région constitue aujourd'hui la 1^{ère} région en agriculture biologique de France.

Estuaire et Sillon prend sa part dans cette dynamique puisque **23% des exploitations du territoire sont en agriculture biologique, et même près de 40% si l'on retire les ateliers apicoles** [carte : *exploitation agricole en agriculture biologique sur Estuaire et Sillon*].

Comme à l'échelle régionale et départementale, **l'élevage bovin constitue l'activité principale d'Estuaire et Sillon**. La géographie du territoire a participé à dessiner cette typologie d'agriculture. Ainsi, on observe deux types d'activité sur le territoire lié à cette géographie :

- une zone de marais entre le Sillon et l'Estuaire qui a favorisé majoritairement l'exploitation et la valorisation des terres en prairies naturelles par l'élevage bovins ;
- des terres hautes labourables au Nord du Sillon où l'on exploite davantage de maïs ensilage ou de céréales.

Les autres productions, en comparaison de l'élevage, tels que le maraîchage, la polyculture, l'apiculture... sont bien en retrait sur le territoire. La production bovine (lait et viande) représente 70% des exploitations d'Estuaire et Sillon. L'activité bovine a aussi pour résultante de façonner les paysages du territoire, puisque près de 70% du sol est occupé par des terres agricoles.

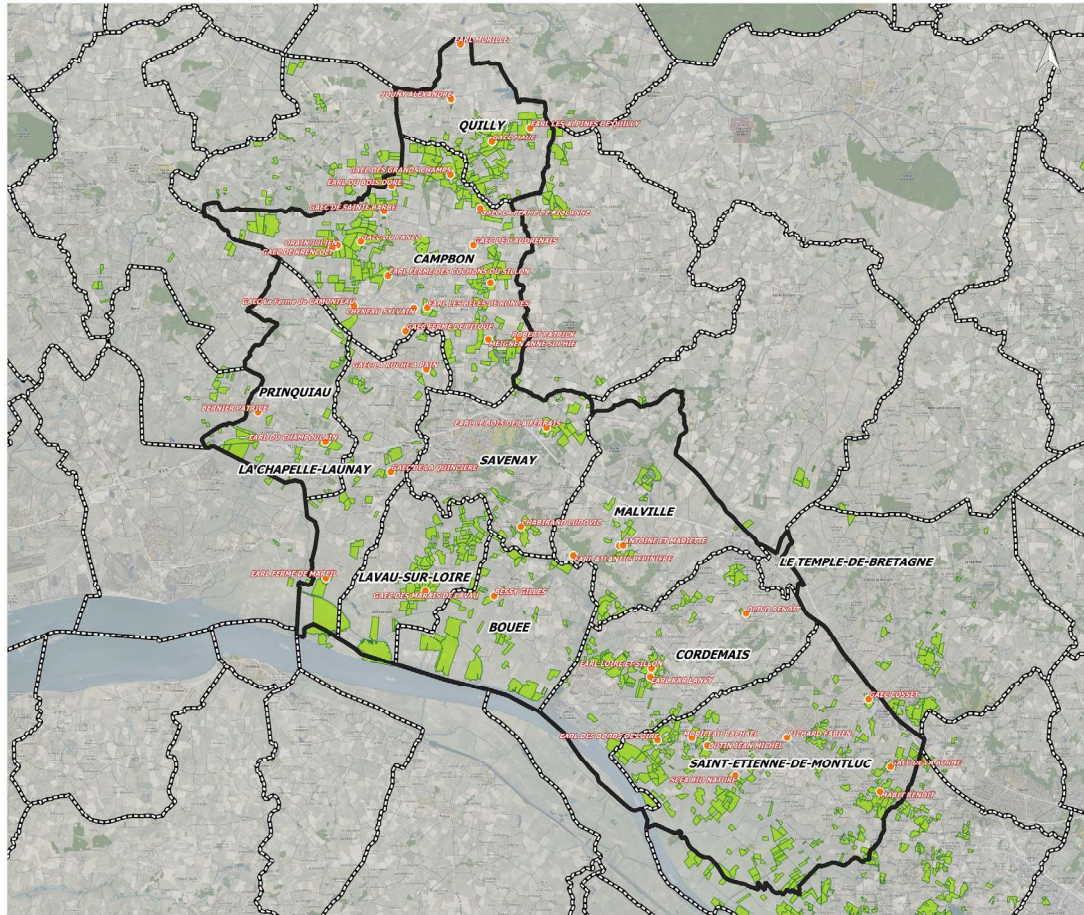
CARTE

Exploitation agricole en agriculture biologique sur Estuaire et Sillon

Source : diagnostic agricole de la chambre d'agriculture de Loire Atlantique.

Agriculture et changement climatique : Compte tenu du poids de l'élevage dans le système alimentaire de la région, sa vulnérabilité au changement climatique soulève une triple problématique : alimentaire, économique et sanitaire (impacts de l'élévation des températures sur la santé des animaux qui induit une baisse de la productivité et donc des impacts économiques sur l'ensemble de la filière). Elle souligne aussi les risques liés à la dépendance de la filière, plus les systèmes d'élevage ligériens dépendent des importations pour nourrir leur bétail, plus la sécurité fourragère est exposé à des risques extérieurs (comme l'a rappelé la guerre en Ukraine). Cela aggrave la vulnérabilité du secteur agricole ligérien au changement climatique.

Or, l'espace agricole ligérien est particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique où l'élévation du niveau de la mer expose les espaces agricoles à un ennoiment plus fréquent des prairies humides de pâturage. Cela réduit l'accès des troupeaux aux prés-salés, et expose les éleveurs à un problème d'abreuvement à mesure que la salinité augmentera dans les canaux des marais. Comme elle accroît le phénomène de submersion et qu'elle augmente la salure de la zone, l'élévation du niveau de la mer pourrait aussi y entraîner un recul des prairies de fauche. Ainsi, en plus de diminuer la quantité de fourrage disponible pour le bétail en pâture, elle expose la région au développement des roselières et à la modification de sa biodiversité.



Source : Extrait BD ORTHO 2019©OSM 2021©IGN PARIS, Données Direction Territoire - Service Aménagement et Urbanisme - CAPDL - Réalisation : SIG/CAPDL - Août 2022



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

Diagnostic Territoire

CC Estuaire et Sillon

Exploitation agricole
en Agriculture BIO

- 1 - Sièges et parcellaire agricole :**
- Exploitation en Agriculture Biologique
 - Surfaces agricoles en Agriculture Biologique
- 2 - Limites administratives :**
- ⬜ Limite communale
 - ⬜ Limite EPCI

0 1 2 kms



UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE FRAGILE

Estuaire et Sillon compte en 2022, 205 exploitations agricoles [infographie : nombre d'exploitations par commune] dont 91 sur les communes de Campbon et Saint-Étienne-de-Montluc, soit 44% des exploitations réparties sur ces 2 communes. À noter également que sur ces 205 exploitations, 23 sont considérées comme non professionnelles, activités identifiées comme loisirs et ne donnant pas lieu à de la production ou de l'économie.

Le nombre d'exploitations a baissé de 10% entre 2010 et 2021 [graphique : évolution du nombre d'exploitants], tendance qui est plus forte sur le territoire en comparaison du département (-2%) et de la région (-6%).

Toutefois, cette baisse du nombre de sièges d'exploitations ne signifie pas baisse de surface exploitée ou baisse dans les mêmes proportions du nombre d'exploitants. En effet, **la taille moyenne d'une exploitation à Estuaire et Sillon en 2022 est d'environ 120 ha quand elle était de 40 ha en 2000** (88 ha par Unité de Travail Agricole en 2022 contre 42 ha en 2000).

Les 182 exploitations professionnelles génèrent 243 emplois sur le territoire d'Estuaire et Sillon, soit 4% des chefs d'exploitation de la Loire-Atlantique. De plus, le poids des emplois agricoles dans l'emploi total du territoire est relativement faible.

Il est en forte diminution depuis les années 2000 puisqu'on dénombrait 500 exploitants agricoles en 2000 contre 243 en 2022, soit une division par deux. Encore une fois, cette érosion est plus forte sur Estuaire et Sillon qu'en Pays de la Loire et en Loire-Atlantique.

Cette dynamique plutôt négative met en évidence la problématique de la transmission des exploitations. Celle-ci sera encore plus prégnante dans les années à venir au regard de la pyramide des âges des exploitants [infographie : pyramide des âges des exploitants d'Estuaire et Sillon].

En effet, près de 40% des exploitants ont plus de 55 ans et 55% ont plus de 50 ans. 20% des exploitants partiraient potentiellement à la retraite dans les 3 à 4 ans à venir. C'est notamment le cas à Bouée, Lavau-sur-Loire, Prinquiau, Quilly et Saint-Etienne-de-Montluc, et à un degré moindre à Campbon et Cordemais [carte : transmission des exploitations agricoles].

GRAPHIQUE

Nombre d'exploitations par commune

Source : diagnostic agricole de la chambre d'agriculture de Loire Atlantique.



TABLEAU

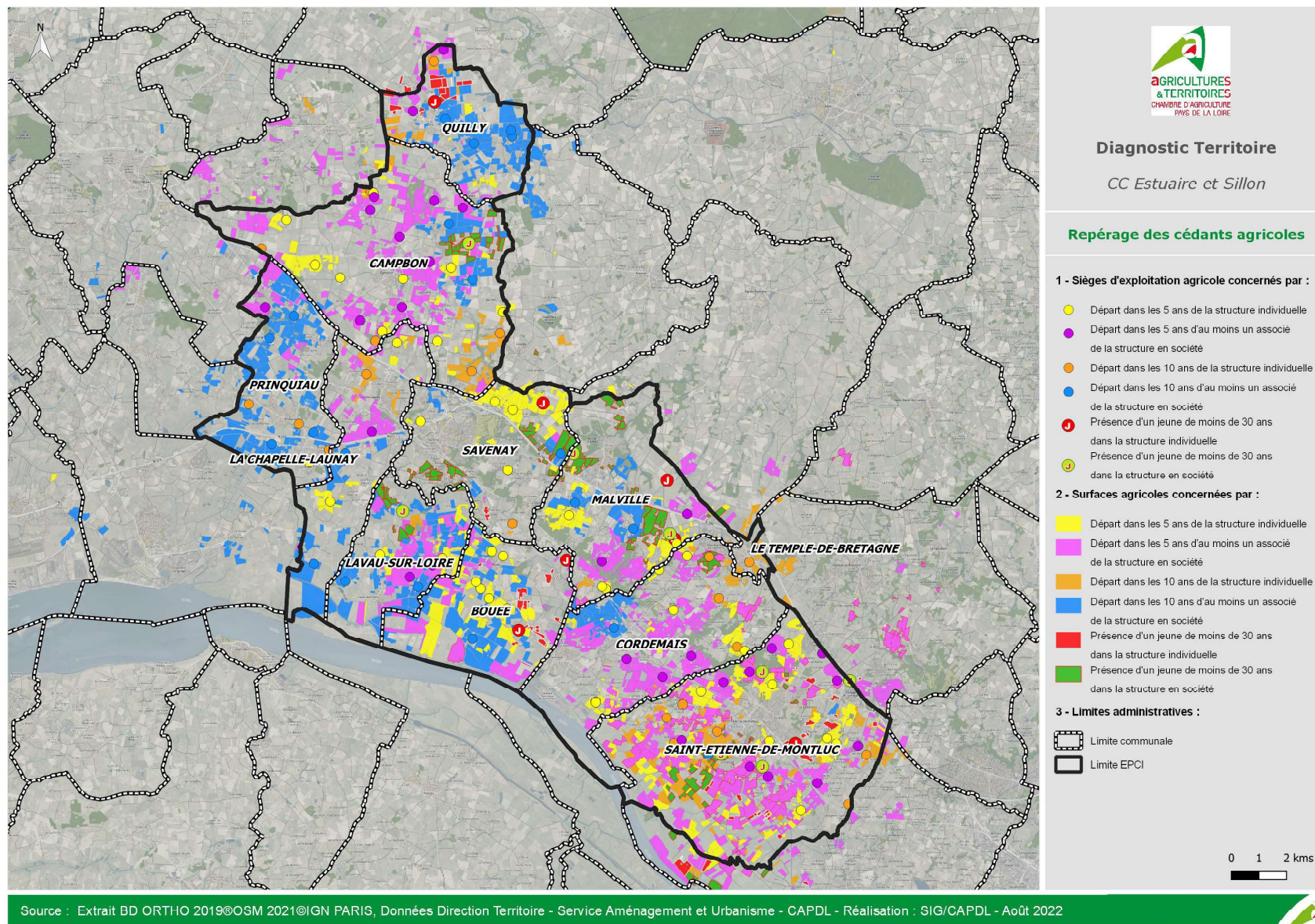
Évolution du nombre d'exploitant

Source : diagnostic agricole de la chambre d'agriculture de Loire Atlantique.

	2000	2010	2021	Évolution 2010/2021	Évolution 2000/2021
Estuaire et Sillon	497	363	243	-33%	-51%
Loire-Atlantique	11,038	7,569	6,429	-15%	-42%
Pays de la Loire	53,472	40,080	32,364	-18%	-39%

CARTE - Transmission des exploitations agricoles

Source : diagnostic agricole de la chambre d'agriculture de Loire Atlantique.



Autre élément qui entretient cette problématique de transmission, c'est **la proportion d'exploitants de plus de 55 ans qui travaille seul sur l'exploitation, près de 1 sur 2.**

En termes de transmission cela signifie que ces exploitations individuelles seront destinées à de potentielles installations individuelles ou sociétaires (reprise de l'exploitation par un jeune entrant dans une société) ou à l'agrandissement. Pour les structures sociétaires, les transmissions peuvent se faire par exemple par la poursuite des exploitants restants, par diminution des moyens de production ou embauche d'un salarié.

On recense malgré tout 10 installations réalisées sur le territoire sur les 5 dernières années mais elles ne permettent pas de combler les départs en retraite.

Enfin, on dénombre en 2020 63 emplois salariés agricoles, soit 0,38 ETP par exploitation soit un ratio bien inférieur à la moyenne départementale qui s'établit à 1,76 ETP. Cela s'explique notamment par la présence plus importante d'exploitations maraîchères et viticoles que sur Estuaire et Sillon qui ont davantage recours à la main d'œuvre saisonnière.

LES ENJEUX IDENTIFIÉS

- Assurer la pérennité des exploitations agricoles notamment par la préservation des espaces exploités.

PHOTO
Cigognes, Étier de la Musse,
Saint-Étienne-de-Montluc

Source : addrn



RAPPEL DES OBJECTIFS ÉCONOMIQUES DE LA DÉLIBÉRATION DE PRESCRIPTION DU PLUI DU 3 FÉVRIER 2022

Un territoire d'accueil entre la métropole Nantaise et l'agglomération Nazairienne qui répond aux besoins :

- par la prise en compte des objectifs de répartition géographiquement équilibrée entre emploi, habitat, commerces et services pour un accueil adapté et cohérent entre les zones urbaines et rurales ;
- par une diversité des fonctions urbaines et rurales et une offre de mixité sociale en lien avec le Programme local de l'habitat d'Estuaire et Sillon et via l'analyse des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction des besoins en modes d'habitat, d'activités économiques, touristiques, sportives, culturelles et d'intérêt général ainsi que d'équipements publics et d'équipement commercial en adéquation avec les formes et caractéristiques urbaines du territoire.

LES ENJEUX IDENTIFIÉS

- Le nombre des emplois sur le territoire est orienté à la hausse. Cette augmentation est partagée par la quasi-totalité des secteurs d'activités à court comme à long terme : arriver à maintenir la capacité d'accueil des entreprises et des emplois dans un contexte de maîtrise renforcée de la ressource foncière.
- D'un point de vue économique et démographique, le territoire d'Estuaire et Sillon profite de sa proximité de Nantes Métropole et de sa position à l'intersection de deux axes routiers majeurs. Cette localisation a déjà contribué à l'essor de la logistique sur le territoire ou profité à l'essor de la zone commerciale de La Colleraye. Ce positionnement géographique doit toujours être considéré comme une richesse à exploiter pour contribuer désormais à la construction d'un projet de développement interterritorial.
- Assurer la pérennité des exploitations agricoles, notamment par la préservation des espaces cultivés.